N° 228. CINQ CENTIMES Lundi 6 Mai 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 95.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr. 20 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING chez MM. Lorentz, rue de Paris ; à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la BELGIQUE, rue Ducale, 1. Annonces, 104, boulevard Anspach et 3, rue des Téteriers.

TÉLÉPHONE

LE CENTENAIRE DU 5 MAI 1789

ROUBAIX-TOURCOING 4 MAI 1889

LE 5 MAI

Le soleil du 5 mai 1789, a éclairé l'une des plus grandes dates de l'histoire de la France et de celle de l'humanité.

C'est ce jour-là que la Révolution, préparée par les hommes indépendants du XVIIe siècle, par les penseurs et par les philosophes du dix-huitième, a fait son entrée solennelle sur la scène du monde.

C'est ce jour-là que la semence de *Voltaire, de Rousseau, de d'Alembert*, de Diderot et des encyclopédistes, a montré ses premiers germes à nos pères *courbés sous le poids des iniquités de* l'ancien régime, mais avides de liberté et de justice, et pleins d'espérance dans un avenir meilleur.

Il y a juste cent ans, la vieille société française a virtuellement cessé d'exister pour faire faire place à une société nouvelle.

Une date sert de démarcation entre le passé et l'avenir ; et cette date, c'est le 5 mai 1789, dont tous les fils de la Révolution célèbrent aujourd'hui le centenaire.

Les membres des états-généraux réunis à Versailles, dans cette journée mémorable, portaient les principes de la Révolution, dans leurs cahiers.

Et la Révolution s'est accomplie, malgré toutes les résistances et tous les obstacles, avec cette rapidité foudroyante qui caractérise les grands mouvements populaires, et qui confond les hommes d'Etat.

Le 5 mai est à peine passé que le 20 juin arrive, précédant de quelques jours à peine le 14 juillet, qui prépare la nuit du 4 août.

La Révolution se précipite comme une avalanche, balayant les abus et les privilèges, et ne laissant à la monarchie que l'alternative de se soumettre à la volonté du pays, ou de se perdre dans les intrigues criminelles et dans les trahisons.

Et qu'a-t-il fallu pour produire ce coup de théâtre sans précédents dans l'histoire ? Que le Tiers-Etat qui représentait à la *fois* la bourgeoisie et le peuple, pût enfin élever la voix après plusieurs siècles d'oppression, et parler au pays le langage du droit et de la justice.

O puissance de la parole au service de l'idée ! Ces hommes du Tiers qui, dans le défilé du 5 mai à Versailles, étaient éclipsés par les nobles et par les évêques, en vertu de l'étiquette monarchique, dicient bientôt des lois aux deux autres ordres et à la royauté.

L'énergie de ces hommes est aussi grande que leur éloquence. Ils triomphent de toutes les mauvaises volontés. Ils n'ont qu'à parler et la distinction entre les trois ordres s'efface, et l'assemblée constituante se forme; et les réformes les plus profondes sont promulguées par les représentants réunies de la nation.

On n'attend pas de nous un récit détaillé des œuvres immortelles de la première assemblée de la Révolution. Le souvenir de ses bienfaits est gravé dans la reconnaissance du peuple.

Si les citoyens Français possèdent l'égalité civile et la liberté politique ; si les paysans de France sont propriétaires, c'est à cette assemblée qu'ils le doivent.

La date du 5 mai est une date sacrée pour quiconque possède la première notion de l'histoire de notre pays. Aussi est-elle célébrée, d'un bout à l'autre du territoire, avec un véritable sentiment d'enthousiasme.

Seuls, les états-majors monarchiques s'abtiendront aujourd'hui, de prendre leur part de la joie universelle. Les droites de la Chambre portent encore le deuil de la royauté légitime. Ces gens-là, *comme les émigrés de jadis, n'ont rien* oublié ni rien appris.

Qu'ils boudent à leur aise. Nous nous vengerons en criant à pleins poumons : Vive la Révolution ! Vive la République !

A.-G. CLAUDE

L'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

La situation politique et sociale du pays

Il n'y a pas d'évènement qui ait été mieux annoncé, mieux élaboré que la Révolution. La plupart des réformes accomplies par elle, étaient esquissées déjà en traits ineffaçables dans les travaux des penseurs, dans les œuvres des Montesquieu, des Voltaire, des Mably, des Rousseau et de tous les génies de cette grande génération. Ce sont leurs disciples mêmes qui allaient traduire ces impérissables idées en faits, en lois positives et donner un corps aux conceptions de la philosophie.

Déjà Turgot, Malesherbes, Necker avaient successivement tenté l'application timide de ces idées, mais ils avaient échoué devant l'égoïsme des grandes classes, devant la coalition des privilégiés. Non seulement les améliorations projetées furent abandonnées mais encore on revint sur celles qui avaient été accomplies.

A la veille de la *Révolution*, la situation était celle-ci : impérieuse nécessité de réformes larges et profondes ; résistance des classes privilégiées, qui se refusaient obstinément à toute diminution de leurs injustes prérogatives, à toute espèce de progrès et d'amélioration.

Une crise terrible était inévitable. En repoussant les réformes on ouvrait fatalement la porte à une révolution.

On connait les agitations misérables des derniers temps de la monarchie, les embarras financiers, les troubles, les disettes, les luttes des privilégiés entre eux, le renvoi puis le rappel des parlements, les coups de force et les actes de faiblesse, les tergiversations, les fausses mesures etc. Signes frappants d'une Société en dissolution.

Une panique avait saisi la Société tout entière. Les révélations du *compte rendu* de Necker, en dévoilant le mystère des finances, en évoquant aux yeux de tous le spectre du déficit, avaient propagé la terreur d'une banqueroute publique et causé une impression plus profonde que la débâcle du fameux système de Law.

Mais la crise financière ne fut point comme on l'a trop répété, la seule cause déterminante de la *Révolution* ; car déjà bien d'autres déficits, de justice, de garanties sociales et individuelles, de liberté de dignité humaine de progrès.

La convocation des états

*Le mot d'états-généraux avait été pro*noncé dans les inutiles assemblées des notables de 1787 et 1788, répété par les parlements et par les mille voix de l'opinion, il devint bientôt le cri de ralliement de ceux qui voulaient des expédients pour la monarchie qui comptait en tirer simplement des ressources financières.

Louis XIV n'avait d'abord accueilli cette idée qu'avec répugnance, mais dominé par l'opinion, comme par nécessité, il finit par s'y résigner naïvement convaincu d'ailleurs que cette institution d'apparat tombée en désuétude depuis près de deux siècles lui servirait à tirer de l'argent du pays et à donner des forces nouvelles à la couronne. C'était le résultat ordinaire de la comédie des Etats-Généraux.

Mais il se trouva que cette fois la nation prit son rôle au sérieux et travailla pour elle-même et contre le régime qu'on l'appelait à restaurer.

L'arrêt de convocation est du 8 août 1788. De victoire en victoire, l'opinion publique impose successivement le rappel de Necker aux finances, une double représentation pour le Tiers état, c'est-à-dire autant de députés pour lui seul que pour la noblesse et le clergé réunis, ce qui n'était que juste puisqu'il formait la presque totalité du pays, enfin, une liberté de presse qui s'établit de fait par droit de conquête sur la censure.

Parmi les milliers d'écrits qui se produisirent alors, on remarqua surtout le fameux pamphlet de l'abbé Sieyès : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?* brochure qui eut une action immense.

Après de longues résistances, le conseil du roi finit par accorder le doublement du Tiers, qui eut 600 députés; la noblesse et le clergé en eurent chacun 300.

D'après l'édit de convocation, tous les imposés âgés de plus de 25 ans, moins les domestiques, étaient appelés à concourir à la nomination des électeurs, lesquels devaient rédiger les cahiers et nommer les députés.

L'élection était donc à deux degrés, sauf pour la noblesse et le haut clergé. Chacun des trois ordres procédait séparément.

Les élections

Jamais dans un grand pays comme la France un corps électoral aussi considérable n'avait été mis en mouvement. Mais, en accordant le droit de suffrage à un aussi grand nombre de plébeins, Necker et surtout le gouvernement ne songeaient nullement à les tirer de leur nullité politique et sociale. Leurs préoccupations étaient surtout fiscales : ils n'avaient guère d'autres vues que d'écumer l'argent du peuple et de se servir du tiers état pour exercer une pression sur les autres classes. Cette politique de contrepoids était traditionnelle dans l'histoire de la royauté qui n'avait dédaignemment laissé grandir et élever le tiers état que pour se réserver un instrument de lutte et un point d'appui.

En outre l'ignorance des classes rurales leur complet asservissement aux grandes puissances sociales, leur docilité séculaire semblaient une garantie suffisante.

Mais l'égoïsme déjoua ces petites combinaisons. Quoique voilant à haute voix dans les assemblées primaires sous l'œil des intendants, des notables, etc., les paysans éclairés par le sentiment de leurs intérêts, nommèrent généralement des électeurs patriotes éclairés.

Le bas clergé produisit un certain nombre de députés acquis à la cause populaire et quelques membres de la haute noblesse s'honorèrent par leur généreuse adhésion aux réformes.

La rédaction des cahiers se fit par toute la France avec une rapidité et une verve incroyables. Ceux des Tiers indiquaient nettement toutes les réformes que la Révolution devait accomplir. Ceux de la noblesse et du clergé portaient généralement l'empreinte des préoccupations les plus égoïstes.

LA JOURNÉE DU 4 MAI

La Procession des Trois Ordres à Versailles

C'est la veille de la réunion des Etats-Généraux à Versailles. Alors il y avait une religion d'Etat et le premier soin de l'assemblée devait être d'implorer l'assistance divine. C'était bien ce jour où jamais, dit Michelet, qu'on pouvait chanter l'hymne prophétique « Tu vas créer des peuples et la face de la terre en sera renouvelée. »

La nuit a été pluvieuse ; on craignait pour la procession, mais au matin, le temps s'éclaircit, les nuages se dissipent et le soleil ne tarde pas à briller du plus vif éclat.

De bonne heure, il y a dans Versailles une grande animation, on pavoise les maisons, on orne les balcons d'étoffes brillantes, on jette du sable sur les pavés. En route de Paris, arrivent des voitures dans lesquelles les gens sont entassés. En certains endroits, des curieux forment la haie, dévisageant les députés qui se rendent à la mission près Notre Dame.

C'est le lieu désigné pour la réunion des ordres. Le clergé s'y trouve au grand complet dès sept heures ; le bas côté gauche de la paroisse est occupé par la noblesse et le bas côté droit par le Tiers Etat.

A dix heures, les princes et princesses du sang arrivent à Notre Dame; à dix heures et demie, on entend les trompettes de la grande fauconnerie, les airs retentissent de cris de : Vive le roi. Louis XVI est en carrosse de cérémonie, ayant à ses côtés, Monsieur et le comte d'Artois, accompagné de ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

A leur suite marchent les voitures de la cour attelées de huit chevaux.

A dix heures trois quarts, la reine entre à Notre Dame avec ses dames d'honneur.

L'ordre du cortège

Pendant ce temps, un héraut d'armes, en présence d'un maître de cérémonies, fait l'appel des députés de la noblesse par bailliages et sénéchaussées, conformément à l'usage adopté en 1614. Un autre maître de cérémonies se présente aux députés du Tiers ; un héraut appelle la ville et prévoté de Paris ; les députés n'étant pas présents et pour cause, il appelle un bailliage de la Bourgogne; les députés du Tiers déclarent au maître des cérémonies que cette formalité est absolument inutile ; *ils veulent observer entre toutes les provinces, une absolue égalité et se placer* tous ensemble au hasard, selon leurs préférences. Le maître des cérémonies ayant répliqué que les bailliages privilégiés pourraient à bon droit réclamer, un député de la Bourgogne lui répond :

« Nous qui sommes des députés des premiers bailliages, consentons à marcher à côté des députés de l'Ile de Corse, et nous demandons qu'on ne nous fasse point observer une marche distinctive. »

Le maître des cérémonies en réfère au roi, qui consent à ce que les députés du Tiers se placent comme ils l'entendront.

La procession

Le cortège formé, la procession quitte Notre Dame et se met en marche dans l'ordre suivant : La livrée des princes et princesses de sang; neuf grenadiers de gardes françaises, marchant de front, ayant un officier à leur tête; la bannière de Notre-Dame; les récollets; la bannière du Château, représentant d'un côté le roi Saint-Louis et de l'autre les armes de France et de Navarre; le clergé de Versailles en surplis; les gardes de la prévôté en deux haies; quatre hérauts d'armes marchant dans le milieu suivis du roi d'armes; le Tiers Etat sur quatre rangs, formant une masse sombre, dans le costume fixé par le grand maître des cérémonies : habit, veste et culotte de drap noir, bas noirs, avec un manteau court de soie ou de voile, une cravate de mousseline, un chapeau retroussé de trois côtés, sans gance ni bouton; de distance en distance, encadrant le Tiers, se trouvent les cent suisses, avec leurs tambours et leurs flageolets; des tambours et la musique du roi.

La noblesse portant l'habit à manteau d'étoffe noire de la saison, un parement d'étoffe d'or sur le manteau, culotte noire, bas blancs, cravate de dentelle, chapeau *à plumes blanches retroussé à la Henri* IV; le bas clergé, abbés, doyens, chanoines curés en soutane, manteau long et bonnet carré; des gardes du corps marchent à ses côtés; les musiciens de la chapelle du roi; le haut clergé, les cardinaux en chape rouge, les archevêques et évêques en rochet, camail, soutane violette, bonnet carré; les autres princes; deux masseiers et le roi qui a à sa droite le grand aumônier de France tenant à la main le clergé de Sa Majesté; les capitaines et officiers supérieurs des gardes ; la reine avec son grand aumônier, suivie par Madame, Mme Elisabeth, Mmes Adelaïde et Victoire de France et les dames d'honneur; les gardes françaises ferment le cortège.

Le Tiers Etat acclamé

Sur tout le parcours de la procession, l'affluence des curieux est considérable : en maints endroits, on a dû placer des barrières, les balcons, les fenêtres, qui se sont louées jusqu'à quatre et cinq louis sont garnis de femmes brillamment parées, aux toilettes ravissantes.

La joie anime tous ces visages, une immense émotion, un profond attendrissement s'emparent de tout ce peuple à la vue de ces députés, qui tiennent en leur mains le bonheur du royaume. On est plein de confiance. On fait bruyamment éclater son enthousiasme. Les députés du Tiers sont salués par d'innombrables acclamations; de Notre-Dame à St Louis, les vivats nourris, chaleureux ne cessent de se faire entendre.

Le député de la vallée de Barcelonnette attire tous les regards. Chauve, le teint basané, portant un habit noir de laine assez court, un petit manteau de laine, veste croisée, des culottes noires avec des cordons formant jarretières; loin d'être déconcerté par les applaudissements qui l'accueillent, il marche d'un pas ferme et délibéré.

Les laboureurs bas-bretons, du diocèse de Vannes, qui ont conservé leur veste et leur calotte de bure, sont fort remarqués. Plus loin, Mirabeau, l'allure fière, la tête haute, le visage rayonnant, répond aux vivats avec une noble assurance; on dirait un roi qui salue son peuple.

« La noblesse est assez froidement accueillie, seul, le duc d'Orléans qui s'est confondu avec les députés de son ordre, reçoit quelques applaudissements. On crie : « Vive le duc d'Orléans ! » mais moins longtemps, moins fortement que tout à l'heure, on criait : « Vive le Tiers ! »

Durant le défilé du clergé, règne un morne silence. L'effet produit par ces costumes éclatants, par ces cris brillants, par tout ce clinquant a été tout autre que celui que l'on attendait : le peuple ne se laisse point éblouir.

On observe qu'il n'y a présents que trente-deux évêques, bien que cinquante aient été élus députés.

Les poumons, fatigués par les acclamations poussées en l'honneur du Tiers, se sont reposés durant le passage du clergé et de la noblesse, aussi les airs retentissent ils de nouveau, quand arrive le roi, le visage épanoui, l'air béat et content qu'il eût dans les grands jours.

Il reçoit avec les marques de la plus visible satisfaction, les applaudissements et les vivats qui le saluent.

Pour la reine, rien, ou quelques cris de « Vive d'Orléans! qui la font pâlir et chancelier. Un moment, cette, qui l'entourait le voient défaillir; on craint qu'il ne faille l'emmener, mais le moment de vive émotion passée, sa nature altière reprend le dessus; impassible, le regard hautain, elle suit jusqu'au bout la procession.

La messe au chateau

On arrive à Saint Louis, Il y a d'abord *un moment de désarroi*, causé par la difficulté que l'on éprouve à se caser; on finit par se lasser et la messe commence, célébrée par l'archevêque de Paris. Après l'évangile, M. de LaFare, évêque de Nancy monte en chaire et prononce un discours avec cette division : la religion est la source unique et intarissable de toute prospérité. Le discours ne dure pas moins de sept quart d'heures. L'évêque trace de la nation des campagnes un fort émouvant tableau, montrant le paysan contraint par les contributions de toutes sortes qui le frappent, à quitter son village. Nonobstant, le respect dû à la majesté du lieu où l'on était, des applaudissements saluent la péroraison de l'éloquent évêque.

A quatre heures, la cérémonie est terminée ; les voitures de la cour emmènent le roi et sa famille, la foule se disperse lentement.

***

Dans la soirée, quatre hérauts d'armes, *couverts de leur casaque violette*, semée de fleurs de lys, chaussés de bas de soie et de souliers en mules, sonnent à son perbes haquenées et précédés de trompettes, proclament l'ouverture des Etats pour le lendemain huit heures.

LE 5 MAI

Le 5 mai, dit Michelet, l'assemblée s'ouvrit non chez le roi au château, mais dans l'avenue de Paris, à la salle des Menus. Cette salle qui, malheureusement n'existe plus, était immense ; elle pouvait contenir, outre les douze cents députés, quatre milliers d'auditeurs.

Un témoin oculaire, Mme de Staël, fille de Necker, qui était venue là pour voir applaudir son père, nous dit qu'il le fut en effet et que Mirabeau venant prendre place, on entendit quelques murmures... Murmures contre l'homme immoral ? Cette société brillante, qui se mourait de ses vices, et tenait à sa dernière fête, n'avait pas droit de sévérité

Les discours

L'assemblée essuya trois discours, celui du Roi, celui du garde des sceaux et celui de Necker, tous sur le même texte, tous indignes de la circonstance.

Le roi se retrouvait enfin en présence de la nation et il n'avait pas une parole paternelle à dire, pas un mot du cœur pour le cœur. L'exorde, c'était une gronderie gauche, timide, sournoise, sur l'esprit d'innovation.

Il exprimait sa sensibilité... pour les deux ordres supérieures « qui se montraient disposés à renoncer à leurs privilèges pécuniaires. » La préoccupation d'argent donnait les trois discours ; peu ou rien, sur la question de droit, celle qui remplissait, élevait toutes les âmes, le droit de l'égalité. Le roi et les deux ministres, dans un pathos maladroit où l'enflure alterne avec la bassesse, semblent convaincus qu'il s'agit uniquement

---

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 24

Le Docteur Vampire

DEUXIÈME PARTIE

LA MAISON SCÉLÉRATE

Elle constata ainsi que sa chambre était située à l'extrémité droite de l'habitation, et que le mur donnait contre la tour blanche, qui dominait d'une façon si pittoresque l'édifice.

Cette tour carrée se pouvait contenir de bien grands locaux. Cependant, à chacune de ses étages se trouvait une fenêtre, garnie de persiennes fermées, et qui donnait évidemment sur de petites chambres étroites.

Le faite, en pignon, surmonté d'une girouette, formait un colombier, où l'on voyait aller et venir de nombreux hôtes ailés.

Aucune autre marque d'animation ne se manifestait du haut jusqu'au bas de cette tour, qui possédait une porte de chêne très solide sur le verger.

Jeanne Lebourg, tout en notant ces détails, paraissait s'amuser naïvement des manœuvres des pigeons. En réalité, elle constatait que l'escalier menantant étages donnait évidemment contre sa chambre, et elle concluait que l'une des cellules servait, selon toute probabilité, en ce moment même, à quelque acte de séquestration ou d'autre scélératesse.

V

LA BOITE AUX LETTRES

Il n'est personne qui n'en ait fait plus ou moins l'expérience ; rien de tel que les situations extrêmes, les passes critiques pour inspirer aux tempéraments les moins préparés en apparence, des résolutions surprenantes et une énergie jusqu'alors inconnue. A ces conditions, Jeanne Lebourg joignait son intelligence et ce grand instinct qui enfante des miracles : la maternité.

Rien en elle ne trahit plus la défiance ni la crainte ; elle avait compris que le seul moyen de salut était dans la sécurité qu'elle inspirerait à l'ennemi.

De ce instant, mettant une sourdine à ses angoisses, elle parut prendre plaisir aux objets nouveaux qui s'offraient à elle, à cette belle nature, à ces grands arbres, à ce ciel de la Touraine si bleu à côté de celui de Paris.

Elle trouva la force de montrer plusieurs fois ses blanches dents encadrées dans un sourire au docteur, qui lui servait de cavalier et dont elle affronte le sourire de reptile.

La fille d'Eve est si sera éternellement la sirène à laquelle se tromperont les plus habiles ; le vampire lui même y fut pris.

— Allons, allons, fit il en regardant la maison, tout va à merveille ! je savais bien que ce qu'il vous fallait, ma jolie cliente, c'était un bain d'air, de notre bon air de province ? Ce diable de voyage vous avait étrangement fatiguée.

— C'est vrai, mais je me sens bien mieux et puisque vous me le garantissez, je suis un peu rassurée sur ma position. qui, je vous l'avoue maintenant, m'inquiétait.

— Bravo! vous voilà tout-à-fait raisonnable. N'est-ce pas, cher monsieur Paul.

— Certainement, certainement, maîchonna le gandin. Si tu étais toujours comme ça, tu serais très gentille; moi, je n'aime pas qu'on me la fasse à l'oseille, ça m'assomme.

Thureau conduisit galamment ses hôtes à la salle à manger où le déjeuner était servi.

Jeanne mangea peu, mais dans son état cela s'expliquait. Elle parla suffisamment d'ailleurs; de telle sorte, qu'au dessert l'anatole était rasséréné et le docteur ravi.

Saisissant ce moment, qu'elle avait amené, elle prit la parole d'un air calin.

— Monsieur le docteur, j'ai deux choses à vous demander, une qui dépend de vous, l'autre qui dépend de toi, mon cher Anatole.

— Celle qui me regarde est à moitié accordée d'avance, dit Thureau.

Le bel Anatole se contenta de cracher le bout de son cigare ; on venait de verser le café.

— C'est demain dimanche, les cloches viennent de l'annoncer ; je voudrais aller à la messe ; dans ma position cela me donnerait de l'estime.

— Je n'y vois point d'inconvénient, répondit Thureau. Pour peu, bien entendu, que rien d'ici là ne dérange mes calculs. Mauvaise nouvelle, ajouta-t-il.

— Merci de grand cœur, dit-elle, très réjouie en effet, pour plus d'un motif, par cette autorisation.

— Quoi, tu nous quittes, mon cher Anatole, tu ne seras pas moins gentil : je voudrais écrire à ma mère...

— Ah ! par exemple... commença le don Juan.

Thureau l'arrêta d'un regard d'intelligence.

Jeanne acheva sa phrase :

— Je ne daterai point, — d'abord, je ne sais même pas le nom de ce pays ; ensuite tu liras ma lettre et tu la mettras toi-même à la boîte... Mon ami, ce ne me refuse pas cela. Ma pauvre chère mère, elle doit être si malheureuse!... Et puis, quand je serai guérie, il faudra bien que j'aille quelque part, et j'ai besoin qu'elle me pardonne, pour rentrer chez elle...

— Allons, dit Thureau c'est très-juste.

— Puisque le docteur le veut... conclut Anatole, comprenant que son compère le lui ne mettraient l'épître à la poste qu'à bon escient, et s'ils n'y voyaient pas d'un convénient.

En conséquence la voyageuse obtint du papier et de l'encre, et put tracer à l'adresse de madame Lebourg une lettre douloureuse et respectueuse de regrets et d'excuses qu'elle confia à Anatole.

Mais, en même temps et à la hâte, elle en écrivit rapidement une seconde, qu'elle cacha et garda sur elle, avec l'espoir, bien faible pourtant d'une chance de la faire partir.

Il existait quelqu'un au pardon duquel elle tenait plus encore qu'à celui de sa mère !

La journée s'acheva sans nouvel incident ; suivant l'usage de la campagne, on se coucha de bonne heure.

Jeanne aspirait après ce moment. La violence qu'elle se faisait pour dissimuler et montrer bon visage, aurait mal par la suffoquer.

Elle pensait aussi renouer le dialogue mystérieux de la nuit précédente, mais sous ce rapport son attente fut déçue. Le bruit ne se renouvela pas, l'escalier de la tour Blanche resta muet.

Evidemment, la cellule servant de prison était mieux fermée que la veille et son hôte n'avait pu s'échapper.

Cette déception lui causa un sérieux déplaisir, et comme les adversités rendent les bonnes natures plus sensibles aux maux d'autrui, Jeanne s'affermit dans la résolution de tout employer pour avoir la clef de cette énigme.

Le lendemain, de bonne heure, mademoiselle Manette vint *la réveiller, car sous* prétexte qu'une longue séance pourrait l'incommoder, Thureau avait décidé qu'elle assisterait à la première messe, qui se disait à sept heures et ne durait qu'une demi-heure, et non à la première messe paroissiale, qui était de plus de deux heures.

Le Vampire satisfait ainsi à sa promesse, il achevait, suivant son idée, de gagner la confiance de la voyageuse, et même il monurait, par son apparition dans le village, qu'il possédait une clientèle de choix.

Peu impertait à Jeanne Lebourg, qui avait un but, pour peu qu'elle réussit, l'avis de la voix de la tour Blanche ne lui sortait pas de l'esprit ; elle se sentait entourée de toutes les contre-mines.

Or, elle avait fait souvent la remarque dans ses excursions à la campagne que la boîte aux lettres de chaque village est placée à la porte de l'église.

Sa stratégie de la veille n'avait pas d'autre raison ; elle se doutait bien qu'Anatole ne serait pas empressé d'envoyer la lettre à sa mère, car le timbre et la marque de la poste fourniraient sur leur refuge les renseignements qu'il voulait éviter. Il fallait donc y supplier.

C'est ce qu'elle fit avec infiniment d'adresse, et à quoi le hasard lui aida.

En arrivant à l'église, elle aperçut la boîte désirée ; mais elle ne put s'en approcher.

Au sortir, au contraire, ayant pris ses dispositions ; elle se laissa pousser de ce côté par la foule, et comme elle tenait son papier tout prêt, elle n'eût à faire qu'un mouvement rapide.

La gouvernante, qui ne se méfiait point, s'en aperçut d'autant moins qu'elle venait d'apercevoir un particulier avec qui elle échangeait un rapide dialogue.

Ce personnage aristocratique, dans sa tenue rustique, était, s'il vous plait, le premier magistrat de Meurtrac, M. Bouchard, maire et épicier, très porté de considération pour le propriétaire du manoir, qui était le plus gros contribuable de la commune et le plus fort de ses clients.

Mademoiselle Manette, coquine madrée, ne rencontrait jamais M. Bouchard sans le saluer et lui faire une grosse commande.

C'est ce dont elle s'acquitta au sortir de l'église ; en suite de quoi elle regagna le logis à petits pas avec Jeanne Lebourg, que cette course fatiguait un peu.

VI

FIN CONTRE FIN

Tandis que cela se passait dans ce pays perdu, et que M. Anatole guettait l'heure de reprendre sa volée vers Paris, on s'agitait à l'hôtel de Boves.

Tout est sujet d'inquiétude aux consciences troublées.

Si le comte et sa sœur eussent entendu parler d'un mouvement, d'une démarche du docteur Louis Maréchal, ils en auraient été tourmentés, et cependant ils l'étaient davantage encore de son silence et de son inaction apparente.

A tout prix, il lui fallait des éclaircissements et ne pouvant aller les chercher eux mêmes, Mademoiselle Marie, en elle de ressources, prit le parti de s'adresser au seul individu vis-à vis duquel elle pût sans danger s'exprimer, attendu qu'il connaissait ses affaires aussi bien qu'elle-même.

Elle écrivit à Céphas Cartaux de venir, et le défenseur arriva : correct, cravaté de blanc, maître de sa physionomie et de ses paroles.

Se défiant de l'irritabilité de son frère, mademoiselle Victoire avait exigé que celui ci ne partît pas.

Ce fut en tête-à-tête qu'elle reçut Cartaux circonstance qui acheva de le mettre sur la défensive.

— Ah ! je savais bien, moi, que vous viendriez, fit-elle en lui offrant de la main un fauteuil tout près d'elle.

— Pourquoi en auriez-vous douté, mademoiselle?

— C'est mon frère, qui prétendait que vous gardiez rancune de l'affaire de l'autre fois ?

— Moi, par exemple! pour un peu de mauvaise humeur qu'il m'a témoignée, allons donc! j'ai des clients et des meilleurs, qui m'en disent bien d'autres ! Je ne continue pas moins mes affaires avec eux, comme je tiens à continuer mes bonnes et vieilles relations avec vous, car il y a du temps déjà que nous avons débuté ensemble.

— C'est vrai, c'est vrai ; mais parlons du présent, fit la vieille fille, à qui ce retour en arrière disait bien peu de l'impression désagréable.

(A suivre) OCTAVE PIRE